



FIPP Fondation Internationale
Pénale et Pénitentiaire
IPPF International Penal and
Penitentiary Foundation

IPPF Publications | Publications de la FIPP
Position paper | Prise de position | No. 2

Reducing Reoffending, in Particular by Promoting the United Nations Model Strategies on Reducing Reoffending

Rehabilitation in the Community and Non-Custodial Measures

Réduire la récidive, notamment en promouvant les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive

Réadaptation en milieu ouvert et mesures non privatives de liberté

POSITION PAPER

PRISE DE POSITION

**Reducing reoffending, in particular by promoting the United Nations Model Strategies on Reducing Reoffending.
Rehabilitation in the community and non-custodial measures**

Réduire la récidive, notamment en promouvant les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive. Réadaptation en milieu ouvert et mesures non privatives de liberté

Published in September 2026 | Publié en septembre 2026

© 2026 International Penal and Penitentiary Foundation | Fondation Internationale Pénale et Pénitentiaire

This position paper draws on the outcomes of the IPPF Colloquium, co-hosted with UNAFEI in Akishima City, Tokyo, October 7-10, 2025, adopted at the General Assembly. Cette prise de position s'appuie sur les résultats du Colloque de la FIPP, co-organisé avec l'UNAFEI à Akishima, Tokyo, 7-10 octobre 2025, adoptés lors de l'Assemblée générale.

Also see | Voir également

IPPF Position paper No. 1. Rehabilitation and social reintegration support in correctional facilities. IPPF Position paper No. 3. Partnerships, community engagement, capacity building and sustainability

Prise de position de la FIPP No. 1. Soutien à la réadaptation et à la réinsertion sociale dans les établissements pénitentiaires. Prise de position de la FIPP No. 3. Partenariats, engagement communautaire, renforcement des capacités et durabilité

Photo Barbican Centre, London UK
Dominik Gryzbon / Pexels



International Penal and Penitentiary Foundation | Fondation Internationale Pénale et Pénitentiaire
www.ippf-fipp.org

IPPF Position Paper

Reducing Reoffending, in particular by promoting the United Nations Model Strategies on Reducing Reoffending

Subtheme (b): Rehabilitation in the Community and Non-Custodial Measures

The International Penal and Penitentiary Foundation has published three position papers arising out of its 2025 Colloquium, co-hosted by the United Nations Asia and Far East Institute (UNAFEI), at the UNAFEI Headquarters, Akishima City, Tokyo from October 7, 2025 – October 10, 2025. The theme of the Colloquium was “Reducing Reoffending, in particular by promoting United Nations Model Strategies on Reducing Reoffending.”

The Colloquium addressed three subthemes:

- a) Rehabilitation and social reintegration support in correctional facilities;
- b) Rehabilitation in the community and non-custodial measures;
- c) Partnerships, community engagement, capacity building and sustainability.

The Colloquium also resulted in a series of propositions on reducing reoffending, subsequently adopted by the IPPF General Assembly.

Prise de position de la FIPP

Réduire la récidive, notamment en promouvant les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive

Sous-thème (b) : Réadaptation en milieu ouvert et mesures non privatives de liberté

La Fondation Internationale Pénale et Pénitentiaire a publié trois prises de position issues de son Colloque de 2025, coorganisé avec l’Institut des Nations Unies pour l’Asie et l’Extrême-Orient (UNAFEI), au siège de l’UNAFEI, à Akishima, Tokyo, du 7 au 10 octobre 2025. Le thème du Colloque était « Réduire la récidive, notamment en promouvant les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive ».

Le Colloque a abordé trois sous-thèmes :

- a. Soutien à la réadaptation et à la réinsertion sociale dans les établissements pénitentiaires ;
- b. Réadaptation en milieu ouvert et mesures non privatives de liberté ;
- c. Partenariats, engagement communautaire, renforcement des capacités et la durabilité.

Le Colloque a également donné lieu à une série de propositions sur la réduction de la récidive, ensuite adoptées par l’Assemblée générale de la FIPP.

This position paper addresses **Subtheme (b): Rehabilitation in the Community and Non-Custodial Measures**. It draws on the outcomes of the IPPF Colloquium and General Assembly held in October 2025 and three online preparatory meetings held in 2025.

This position paper further relies upon and draws on relevant international standards – particularly the United Nations Model Strategies on Reducing Reoffending (2025) – and comparative research and practice across jurisdictions. It aims to provide a basis for future policy and practice development, advocacy, and cooperation.

This paper was authored by Vivian Gerian (IE), Tapio Lappi-Seppälä (FI) and Yvette Tinsley (NZ).

Context

1. United Nations Model Strategies Relating to the Subtheme

The United Nations Model Strategies for Reducing Reoffending (2025) place strong emphasis on the promotion of non-custodial measures and community-based sanctions, recognising their effectiveness in reducing reoffending and their importance in ensuring proportionality and social reintegration. Imprisonment is reaffirmed as a measure of last resort (Core Principle 2).

Several Model Strategies are of particular relevance to rehabilitation in the community:

- a. **Individualised assessment** is central to effective decision-making. Model Strategy 1 calls for assessments conducted by trained professionals using standardised tools to inform decisions

Cette prise de position porte sur le **sous-thème (b) : Réadaptation en milieu ouvert et mesures non privatives de liberté**. Elle s'appuie sur les résultats du Colloque et de l'Assemblée générale de la FIPP qui se sont tenus en octobre 2025, ainsi que sur trois réunions préparatoires en ligne organisées en 2025.

Cette prise de position s'appuie en outre sur les normes internationales pertinentes – en particulier les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive (2025) – ainsi que sur des recherches comparatives et des pratiques issues de différentes juridictions. Elle vise à fournir une base pour l'élaboration future de politiques et de pratiques, le plaidoyer et la coopération.

Ce document a été rédigé par Vivian Gerian (IE), Tapio Lappi-Seppälä (FI) et Yvette Tinsley (NZ).

Contexte

1. Stratégies types des Nations Unies relatives au sous-thème

Les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive (2025) mettent fortement l'accent sur la promotion des mesures non privatives de liberté et des sanctions appliquées dans la communauté, reconnaissant leur efficacité dans la réduction de la récidive et leur importance pour garantir la proportionnalité et la réinsertion sociale. L'emprisonnement est réaffirmé comme une mesure de dernier recours (principe fondamental no 2).

Plusieurs stratégies types revêtent une importance particulière pour la réadaptation au sein de la communauté :

- a. **L'évaluation individualisée** est essentielle à une prise de décision efficace. La stratégie type no 1 préconise que les évaluations soient menées par des équipes professionnelles formées, à l'aide d'outils

at all stages of the criminal justice process, including prosecution, sentencing, and the imposition of sanctions. Such assessments should identify risks, needs, strengths, and personal circumstances, supporting tailored and proportionate responses.

- b. **Diversion** is strongly encouraged. Model Strategy 2 promotes the use of diversion at any stage of the criminal justice process, including pre-charge, pre-trial, and sentencing, particularly (though not exclusively) for younger people and first-time offenders. Diversionary approaches can prevent unnecessary criminalisation, reduce stigma, and support early desistance from offending.
- c. **Alternatives to pre-trial detention are prioritised.** Model Strategy 3 emphasises that pre-trial detention should be used only when strictly necessary and within clear legal guidelines, and that a wide range of alternatives—such as bail supervision and support programmes—should be developed, promoted and implemented.
- d. **Community-based sanctions and alternatives to custody**, including alternatives to short-term prison sentences, **should be expanded** and used for a wide range of persons who have offended, including those with prior convictions (Model Strategy 4). Decision-making should be individualised and informed by pre-sanction and social inquiry reports.
- e. **Community supervision should prioritise support alongside proportionate control.** Model Strategy 5 highlights the importance of supervision delivered by qualified and trained professionals, with supervision conditions that are proportionate, clearly defined,

standardisés, afin d'éclairer les décisions à toutes les étapes du processus judiciaire pénal, y compris au stade des poursuites, lors de la détermination de la sanction et l'imposition des sanctions. Ces évaluations doivent permettre d'identifier les risques, les besoins, les ressources et la situation personnelle, afin de favoriser des réponses adaptées et proportionnées.

- b. Le recours à **des mesures de déjudiciarisation** est vivement encouragé. La stratégie type no 2 promeut le recours à la déjudiciarisation à n'importe quelle étape de la procédure pénale, y compris avant l'inculpation, avant le procès et lors de la détermination de la sanction, en particulier (mais pas exclusivement) pour les jeunes et les délinquants primaires. Les approches de déjudiciarisation peuvent prévenir une criminalisation inutile, réduire la stigmatisation et favoriser un désistement précoce de la délinquance.
- c. **La priorité est donnée aux alternatives à la détention avant-jugement.** La stratégie type no 3 souligne que la détention avant-jugement ne devrait être utilisée qu'en cas de stricte nécessité et dans le respect de directives juridiques claires, et qu'un large éventail d'alternatives – telles que la liberté sous caution assortie d'une surveillance et les programmes d'accompagnement – devrait être développé, promu et mis en œuvre.
- d. **Les sanctions en milieu ouvert et les alternatives à la détention**, y compris les alternatives aux peines d'emprisonnement de courte durée, **devraient être étendues** et utilisées pour un large éventail de personnes ayant commis des infractions, y compris celles ayant déjà fait l'objet de condamnations antérieures (Stratégie type no 4). La prise de décision devrait être individualisée et s'appuyer sur des rapports d'évaluation préalable à la sanction et des rapports d'enquête sociale.
- e. **La supervision en milieu ouvert doit privilégier l'accompagnement parallèlement à un contrôle proportionné.** La stratégie type no 5 souligne l'importance d'une surveillance assurée par des équipes professionnelles qualifiées et formées, avec des conditions de surveillance proportionnées, clairement

individualised, and subject to regular review to avoid net-widening and unnecessary criminal justice intervention.

- f. **Continuity of care** is critical. Model Strategy 9 calls for effective cooperation between prison authorities, probation services, and other relevant agencies to ensure seamless transitions from custody to the community, particularly in cases of early release, parole, and post-release supervision.
- g. **Evidence-based rehabilitation programmes**, both in the community and in custody, should be age- and gender-sensitive and regularly reviewed (Model Strategy 10). These include programmes addressing substance use, mental health needs, and offending behaviour.
- h. **Restorative justice (RJ)** should be made available as an alternative to, or in combination with, conventional criminal justice responses, at all stages of the process and in both community and custodial settings (Model Strategy 11), however RJ should not be used as a *mandatory* intervention, programme or dispute resolution process, in and of itself, or as part of a wider sanction or measure.
- i. Finally, the Model Strategies emphasise **the role of civil society, volunteers, and public engagement**. Model Strategy 14 promotes cooperation with NGOs and community organisations, while Model Strategy 15 encourages public awareness campaigns to build understanding and support for non-custodial measures and reintegration initiatives.

définies, individualisées et soumises à un réexamen régulier, afin d'éviter un élargissement du filet pénal et une intervention inutile de la justice pénale.

- f. **La continuité de la prise en charge** est essentielle. La stratégie type no 9 préconise une coopération efficace entre les autorités pénitentiaires, les services de probation et les autres organismes concernés afin d'assurer une transition sans heurts entre la détention et la vie en société, en particulier dans les cas de libération anticipée, de libération conditionnelle et de suivi post-libération.
- g. **Les programmes de réadaptation fondés sur des données probantes**, tant en milieu ouvert qu'en milieu carcéral, doivent tenir compte de l'âge et du genre et faire l'objet d'une réévaluation régulière (Stratégie type no 10). Il s'agit notamment de programmes ciblant la consommation de substances, les besoins en matière de santé mentale et les comportements délinquants.
- h. **La justice réparatrice (JR)** devrait être proposée comme alternative aux réponses conventionnelles de la justice pénale, ou en complément de celles-ci, à toutes les étapes du processus, et aussi bien en milieu communautaire qu'en milieu carcéral (Stratégie type no 11) ; toutefois, la JR ne devrait pas être utilisée comme une intervention, un programme ou un processus de résolution des conflits *obligatoire*, en soi ou dans le cadre d'une sanction ou d'une mesure plus large.
- i. Enfin, les stratégies types mettent l'accent sur **le rôle de la société civile, des bénévoles et de l'engagement du public**. La stratégie type no 14 promeut la coopération avec les ONG et les organisations communautaires, tandis que la stratégie type no 15 encourage les campagnes de sensibilisation auprès du public afin de favoriser la compréhension et le soutien des mesures non privatives de liberté et des initiatives de réinsertion sociale.

2. Key Challenges to Implementation

Despite strong international standards, growing evidence of effectiveness, and even policy commitments, significant challenges impede the implementation of community-based rehabilitation and non-custodial measures across jurisdictions.

Penal and Political Contexts

A recurring theme is the influence of populist penal cultures and increasingly punitive political climates, which prioritise punishment and public reassurance over rehabilitation. These dynamics often result in expanded use of imprisonment, including short-term sentences and pre-trial detention, even where effective alternatives exist.

Net-Widening and Secondary Imprisonment

In many jurisdictions, the expansion of community supervision has not consistently resulted in reduced imprisonment. Instead, community sanctions are sometimes applied in addition to, rather than as substitutes for, custody, leading to net-widening. Rigid breach and revocation rules also frequently result in secondary imprisonment for technical non-compliance rather than new offending.

Institutional and Structural Constraints

Probation and community corrections services are often under-resourced and institutionally marginalised, operating in the shadow of prison systems that receive greater political and financial support.

2. Principaux défis liés à la mise en œuvre

Malgré des normes internationales solides, des données probantes de plus en plus nombreuses attestant de leur efficacité, et même des engagements politiques, d'importants obstacles entravent la mise en œuvre de la réadaptation appliquée dans la communauté et des mesures non privatives de liberté dans les différentes juridictions.

Contextes pénaux et politiques

Un thème récurrent est l'influence de cultures pénales populistes et de climats politiques de plus en plus punitifs, qui privilégient la répression et la volonté de rassurer le public au détriment de la réadaptation. Ces dynamiques se traduisent souvent par un recours accru à l'emprisonnement, y compris aux peines de courte durée et à la détention avant jugement, même lorsque des alternatives efficaces existent.

Élargissement du champ d'application et incarcération secondaire

Dans de nombreuses juridictions, l'extension de la surveillance en milieu ouvert n'a pas systématiquement entraîné une réduction du recours à l'emprisonnement. Au contraire, les sanctions communautaires sont parfois appliquées en complément de la détention, plutôt qu'en remplacement de celle-ci, ce qui conduit à un élargissement du champ d'application. Des règles rigides en matière de violation et de révocation entraînent également fréquemment un emprisonnement secondaire pour non-respect technique des conditions plutôt que pour une nouvelle infraction.

Contraintes institutionnelles et structurelles

Les services de probation et les services chargés de l'exécution des sanctions en milieu ouvert sont souvent sous-financés et marginalisés sur le plan institutionnel, fonctionnant dans l'ombre des systèmes pénitentiaires bénéficiant d'un soutien politique et financier plus important.

Weak inter-agency cooperation, limited information-sharing between social services and justice authorities, and even between justice sector agencies, as well as fragmented governance structures undermine effective rehabilitation and reintegration.

Professional Cultures and Attitudes

Resistance among prosecutors and judges to the use of community-based sanctions and measures remains a significant barrier in some contexts. This resistance may stem from risk aversion, limited familiarity with available sanctions and measures, or concerns about public and media reactions — particularly following instances of serious reoffending by individuals under supervision.

Complex Needs of Supervised Populations

High levels of substance use, mental health issues, housing insecurity, and poverty among people under community supervision complicate implementation. Balancing support and control is an ongoing challenge for probation practitioners, particularly when caseloads are high and access to treatment and social services is limited.

Short-Term Imprisonment and Pre-Trial Detention

The overuse of short prison sentences and pre-trial detention is a persistent issue across many jurisdictions. Short periods of custody frequently provide little or no access to rehabilitative interventions and can disrupt employment, housing, and family ties. In some countries, people held pre-trial or pre-sentence constitute a substantial proportion of the prison population, with limited access to programmes and services.

La faiblesse de la coopération interinstitutionnelle, le partage limité d'informations entre les services sociaux et les autorités judiciaires, voire entre les organismes du secteur judiciaire, ainsi que la fragmentation des structures de gouvernance nuisent à l'efficacité de la réadaptation et de la réinsertion sociale.

Cultures et attitudes professionnelles

La réticence des procureur·e·s et des juges à recourir aux sanctions et mesures en milieu ouvert reste un obstacle majeur dans certains contextes. Cette réticence peut provenir d'une aversion au risque, d'une connaissance limitée des sanctions et mesures disponibles, ou de craintes quant aux réactions du public et des médias – en particulier à la suite de cas de récidive grave commis par des personnes sous surveillance.

Besoins complexes des populations sous surveillance

Les niveaux élevés de consommation de substances, les problèmes de santé mentale, la précarité du logement et la pauvreté chez les personnes sous surveillance en milieu ouvert compliquent la mise en œuvre. Trouver le juste équilibre entre accompagnement et contrôle constitue un défi permanent pour les professionnel·le·s de la probation, en particulier lorsque la charge de travail est importante et que l'accès aux traitements et aux services sociaux est limité.

Emprisonnement de courte durée et détention provisoire

Le recours excessif aux peines d'emprisonnement de courte durée et à la détention avant jugement est un problème persistant dans de nombreuses juridictions. Les courtes périodes de détention offrent souvent peu ou pas d'accès à des interventions de réadaptation et peuvent perturber l'emploi, le logement et les liens familiaux. Dans certains pays, les personnes en détention avant jugement ou en attente de jugement constituent une part importante de la population carcérale, avec un accès limité aux programmes et aux services.

Data, Evaluation, and Public Confidence

Many jurisdictions lack robust data collection, monitoring, evaluation, and research systems for community sanctions. Poor dissemination of evidence and practice undermines public confidence and informed policy-making. Negative high-profile cases can disproportionately shape perceptions, reinforcing punitive responses.

3. Promising Examples and Innovations in Law, Policy, and Practice

Despite these challenges, a wide range of promising practices demonstrate the potential of community-based sanctions and rehabilitation.

Legal and Policy Frameworks

In Germany, a Federal Court decision established a right to rehabilitation and limited the use of short prison sentences to specific circumstances. Austria has developed extensive diversion schemes, with diversion not constituting a criminal conviction. Nordic countries have established clear equivalence principles between imprisonment and community service, reinforcing substitution rather than addition.

Ireland and Austria report strong outcomes for community service, despite differences in legal classification. In Ireland, innovative programmes such as Community Return have been introduced through administrative measures, combining early release with structured community service and supervision.

Données, évaluation et confiance du public

De nombreuses juridictions ne disposent pas de systèmes solides de collecte de données, de suivi, d'évaluation et de recherche concernant les sanctions appliquées dans la communauté. La diffusion insuffisante des données factuelles et des bonnes pratiques sape la confiance du public et empêche l'élaboration de politiques éclairées. Des affaires très médiatisées et négatives peuvent influencer de manière disproportionnée les perceptions, renforçant ainsi les réponses punitives.

3. Exemples prometteurs et innovations en matière de droit, de politique et de pratique

Malgré ces défis, un large éventail de pratiques prometteuses démontre le potentiel des sanctions appliquées dans la communauté et de la réadaptation.

Cadres juridiques et politiques

En Allemagne, une décision de la Cour fédérale a établi un droit à la réadaptation et limité le recours aux peines d'emprisonnement de courte durée à des circonstances spécifiques. L'Autriche a mis en place des dispositifs de déjudiciarisation étendus, la déjudiciarisation ne constituant pas une condamnation pénale. Les pays nordiques ont établi des principes d'équivalence clairs entre l'emprisonnement et le travail d'intérêt général, renforçant ainsi la substitution plutôt que le cumul.

L'Irlande et l'Autriche font état de résultats très positifs en matière de travaux d'intérêt général, malgré des différences de classification juridique. En Irlande, des programmes innovants tels que « Community Return » ont été mis en place par voie administrative, combinant une libération anticipée avec du travail d'intérêt général structurés et une surveillance.

Community Sanctions and Electronic Monitoring

Research from Nordic countries, the Netherlands, and elsewhere consistently shows that replacing short-term imprisonment with alternatives such as community service or electronic monitoring (EM) reduces recidivism and supports social integration. Evidence highlights benefits such as reduced stigma, maintained employment, and improved educational and labour market outcomes, particularly for younger people.

Diversion and Restorative Justice

Diversion, incorporating opportunities for restorative justice, and victim-offender mediation are well-established in some jurisdictions, including Nordic countries, Poland, and parts of Latin America. New Zealand has developed a wide range of diversionary options, including community panels and restorative justice processes, alongside collaboration with indigenous *iwi* to design culturally relevant responses.

Integrated and Therapeutic Approaches

Promising programmes include therapeutic responses to substance use and mental health needs (Germany), supervision combined with treatment (Costa Rica), intensive reintegration support for high-risk individuals (Chile), and restorative, self-governing prison-community models such as APAC in Brazil. Swiss initiatives emphasise structured post-custody reintegration planning, while Dutch approaches involve communities directly in reintegration processes.

Sanctions en milieu ouvert et surveillance électronique

Les recherches menées dans les pays nordiques, aux Pays-Bas et ailleurs montrent systématiquement que le remplacement des peines d'emprisonnement de courte durée par des alternatives telles que le travail d'intérêt général ou la surveillance électronique (SE) réduit la récidive et favorise l'intégration sociale. Les données probantes mettent en évidence des avantages tels que la réduction de la stigmatisation, le maintien de l'emploi et l'amélioration des résultats scolaires et sur le marché du travail, en particulier chez les jeunes.

Déjudiciarisation et justice réparatrice

La déjudiciarisation, intégrant des possibilités de justice réparatrice et de médiation entre la personne victime et la personne auteure de l'infraction, est bien établie dans certaines juridictions, notamment dans les pays nordiques, en Pologne et dans certaines régions d'Amérique latine. La Nouvelle-Zélande a développé un large éventail d'options de déjudiciarisation, notamment des comités communautaires et des processus de justice réparatrice, parallèlement à une collaboration avec les *iwi* autochtones pour concevoir des réponses adaptées à la culture locale.

Approches intégrées et thérapeutiques

Parmi les programmes prometteurs figurent les réponses thérapeutiques aux problèmes de consommation de substances et de santé mentale (Allemagne), la surveillance combinée à un traitement (Costa Rica), un accompagnement intensif à la réinsertion sociale pour les personnes à haut risque (Chili), ainsi que des modèles pénitentiaires-communautaires réparateurs et autogérés tels que l'APAC au Brésil. Les initiatives suisses mettent l'accent sur une planification structurée de la réinsertion sociale après la détention, tandis que les approches néerlandaises impliquent directement les communautés dans les processus de réinsertion sociale.

4. Areas Requiring Further Research and Analysis

A number of areas require deeper examination and further international exchange:

- Effective techniques to ensure that new alternatives operate as substitutes rather than additions to imprisonment.
- Mechanisms to reduce unnecessary secondary imprisonment following non-compliance.
- Models for delivering timely, individualised assessments in resource-constrained systems.
- Strategies to minimise short-term imprisonment and pre-trial detention while avoiding net-widening.
- Best practices for ensuring continuity of care from custody to community.
- Frameworks for sustained inter-agency cooperation, including social services, health, housing, and child protection.
- Consistent implementation of evidence-based, age- and gender-sensitive interventions.
- The evolving role of NGOs, peer support, volunteers, and communities in rehabilitation.
- Adaptation of innovations such as digital tools, EM, and open prisons across diverse national contexts.
- Laws and practices that affect family contact and their impact on reintegration.

4. Domaines nécessitant des recherches et des analyses plus approfondies

Un certain nombre de domaines nécessitent un examen plus approfondi et un échange international accru :

- Des techniques efficaces pour garantir que les nouvelles alternatives remplacent l’incarcération plutôt que de s’y ajouter.
- Des mécanismes visant à réduire les incarcérations secondaires inutiles suite à un manquement aux conditions de libération.
- Des modèles permettant de réaliser des évaluations individualisées, en temps opportun, dans des systèmes aux ressources limitées.
- Des stratégies visant à réduire au minimum les peines d’emprisonnement de courte durée et la détention avant jugement, tout en évitant un élargissement du champ d’application du système.
- Les meilleures pratiques pour assurer la continuité de la prise en charge, de la détention à la vie dans la communauté.
- Des cadres favorisant une coopération interinstitutionnelle pérenne, notamment entre les services sociaux, la santé, le logement et la protection de l’enfance.
- La mise en œuvre cohérente d’interventions fondées sur des données probantes et tenant compte de l’âge et du genre.
- L’évolution du rôle des ONG, du soutien par les pairs, des bénévoles et des communautés dans la réadaptation.
- L’adaptation d’innovations telles que les outils numériques, la surveillance électronique et les prisons ouvertes à divers contextes nationaux.
- Les lois et pratiques qui régissent les contacts avec la famille et leur impact sur la réinsertion sociale.

Propositions for Future Action

The IPPF:

1. Calls on States to develop and implement diversion programmes and supervised community sanctions and measures, to foster rehabilitation and reintegration of those who have offended, where such programmes and sanctions do not already exist;
2. Calls on States to provide or increase support, including the provision of necessary finance, human and other resources, for the use of probation and other non-custodial and community measures as a replacement for short-term prison sentences, with the purpose of reducing overall penal severity. Courts and prosecution services should be given guidance as to when, and in which circumstances, such alternatives are to be used, with a clear prioritisation of non-custodial and community alternatives;
3. Calls on States, when providing and implementing community-based sanctions and measures, as well as diversion programmes and alternatives to pre-trial detention, including alternatives to default of fine payments - in line with the Tokyo, Beijing and Bangkok Rules and the Kyoto Model Strategies - to ensure appropriate availability and proportionate use of such diversion programmes, sanctions and measures;
4. Calls on States to ensure that when interventions are made for rehabilitative or reintegrative purposes, those measures encourage the active participation and commitment of those subject to them;

Propositions d'actions futures

La FIPP :

1. Appelle les États à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de déjudiciarisation ainsi que des sanctions et des mesures en milieu ouvert et assorties d'une surveillance, afin de favoriser la réadaptation et la réinsertion sociale des personnes ayant commis des infractions, là où de tels programmes et sanctions n'existent pas encore ;
2. Appelle les États à fournir ou à renforcer leur soutien, notamment en mettant à disposition les ressources financières, humaines et autres nécessaires au recours à la probation et à d'autres mesures non privatives de liberté et en milieu ouvert en remplacement des peines d'emprisonnement de courte durée, cela afin de réduire la sévérité globale du système pénal. Les tribunaux et les services du ministère public devraient recevoir des orientations quant au moment et aux circonstances dans lesquelles ces alternatives doivent être utilisées, en accordant clairement la priorité aux alternatives non privatives de liberté et appliquées dans la communauté ;
3. Appelle les États, lorsqu'ils prévoient et mettent en œuvre des sanctions et des mesures en milieu ouvert, ainsi que des programmes de déjudiciarisation et des alternatives à la détention avant jugement, y compris des alternatives en cas de non-paiement des amendes – conformément aux Règles de Tokyo, de Beijing et de Bangkok et aux Stratégies types de Kyoto – , à veiller à ce que ces programmes de déjudiciarisation, ces sanctions et ces mesures soient disponibles de manière appropriée et utilisés de façon proportionnée ;
4. Appelle les États à veiller à ce que les interventions menées à des fins de réadaptation ou de réinsertion sociale encouragent la participation active et l'engagement des personnes qui en font l'objet ;

5. Calls on States to avoid supervised sanctions based solely on surveillance without an element of support and reintegration;
6. Calls on States to avoid overly burdensome community sanctions with multiple programme requirements and obligations;
7. Calls on States to provide treatment and support programmes to people who may struggle to manage their participation on community-based programmes due to challenges such as substance use;
8. Calls on States to ensure that failure to comply with programme and supervision requirements in the community should be met first with a graduated system of reprimands, warnings or increased motivational interventions; thereafter with prolonging the supervision periods or other means, and only in the last resort by committal to custody. In cases of recall or revocation, proportionate and partial revocations should always be available;
9. Calls on States to commit to the development and implementation of Restorative Justice interventions and programmes at all stages of the criminal justice process, including as part of diversion and the execution of non-custodial sanctions, except in those categories of cases referred to in the Istanbul Convention;

Note. The exception referring to the Istanbul Convention should be read in light of Article 48(1) of the Convention, which requires Parties to prohibit mandatory alternative dispute resolution processes, including mediation and conciliation, in relation to all forms of violence covered by the scope of the Convention. The provision does not, as such, establish a general prohibition of voluntary restorative justice processes.

5. Appelle les États à éviter les sanctions assorties d'une surveillance qui reposent uniquement sur la surveillance sans comporter d'élément d'accompagnement et de réinsertion sociale ;
6. Appelle les États à éviter les sanctions en milieu ouvert qui sont excessivement contraignantes et assorties de multiples exigences et obligations liées aux programmes ;
7. Appelle les États à proposer des programmes de traitement et d'accompagnement aux personnes qui pourraient rencontrer des difficultés à gérer leur participation à des programmes en milieu ouvert en raison de difficultés telles que la consommation de substances ;
8. Appelle les États à veiller à ce que le non-respect des obligations liées aux programmes et à la surveillance en milieu ouvert donne d'abord lieu à un système progressif de réprimandes, d'avertissements ou d'interventions motivationnelles renforcées ; ensuite, à une prolongation des périodes de surveillance ou d'autres mesures, et uniquement en dernier recours, à un placement en détention. En cas de réincarcération ou de révocation, la possibilité de révocations proportionnées et partielles devrait toujours être prévue ;
9. Appelle les États à s'engager à élaborer et à mettre en œuvre des interventions et des programmes de justice réparatrice à toutes les étapes du processus judiciaire pénal, y compris dans le cadre de la déjudiciarisation et de l'exécution des sanctions non privatives de liberté, à l'exception des catégories d'affaires visées par la Convention d'Istanbul ;

Note. L'exception relative à la Convention d'Istanbul doit être lue à la lumière de l'article 48, paragraphe 1, de la Convention, qui impose aux Parties d'interdire les modes alternatifs obligatoires de résolution des conflits, y compris la médiation et la conciliation, en ce qui concerne toutes les formes de violence couvertes par le champ d'application de la Convention. Cette disposition ne prévoit pas, en tant que telle, une interdiction générale des processus volontaires de justice réparatrice.

10. Calls on States to ensure that cross-government and cross-agency cooperation is maximised in implementation of diversion programmes and community-based sanctions. In addition, NGO partnerships, peer-support, civil society, community volunteers and the private sector should be incorporated where appropriate in the rehabilitation and reintegration process.

10. Appelle les États à veiller à maximiser la coopération entre les différents secteurs gouvernementaux et les différentes institutions dans la mise en œuvre des programmes de déjudiciarisation et des sanctions en milieu ouvert . En outre, les partenariats avec les ONG, le soutien par les pairs, la société civile, les bénévoles issus de la communauté et le secteur privé devraient, le cas échéant, être intégrés au processus de réadaptation et de réinsertion sociale.

